

SOMMAIRE :

ANNEE 1961 /N° 31 /PR-MAC-AGRO.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la loi 60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitu-  
tion de la République du Dahomey;

VU le Décret N°321/Plan du 30 Décembre 1960 portant  
Nomination des Membres du Gouvernement;

VU l'Arrêté Général du 17 Mai 1922 portant règlement  
sur la solde et les allocations accessoires du Personnel des Ca-  
dres Communs et locaux de l'A.C.F. et tous les actes qui l'ont  
modifié;

VU l'Arrêté Général N°305/SET du 12 Janvier 1952 fixant  
le Statut des fonctionnaires des Cadres Supérieurs et locaux de  
l'A.C.F.;

VU la Décision N°96/PCM/MAP-AGRO du 17 Décembre 1960;

VU la Décision N°5/MAP-AGRO du 13 Janvier 1961;

VU les Nécessités de Service;

SUR le Rapport du Ministre de l'Agriculture et de la  
Coopération;

## DECRETE

ARTICLE 1er.- Mr. AHOUANDEGBO Lazare, Aide-Conducteur de 2ème  
classe 4° échelon (I.L. 175) du Corps Supérieur des Travaux Agrari-  
coles Adjoint au Directeur de la Ferme Expérimentale d'INA, est  
nommé Directeur par intérim de ladite Ferme pendant la durée du  
Congé Administratif dont est titulaire Mr. DORMOY Pierre, Ingénieur  
de 1ère classe 1° échelon des Travaux Agricoles à partir du 6  
Mars 1961 sous le contrôle du Chef des Régions Agricoles Nord et  
Nord-Est.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et communiqué par-  
tout où besoin sera.

PORTO-NOVO, LE 2 FEVRIER 1961

VU :  
Le Ministre des Finances et  
du Budget,

VU :  
Le Ministre de l'Agriculture et  
de la Coopération,

VU :  
Le Contrôleur Financier

AMPLIATIONS :

J.O.R.D.....	1
MAC.....	3
MFB.....	2
BF/Solde.....	5
MTFP.....	3
DP.....	3
CF.....	1
Trésor.....	1
Scé Agro.....	3
Dépt.N-Est.....	1
Parakou.....	1
Bembéréké.....	1
RANNE.....	1
Ferme INA.....	2
Information.....	1
Radiodiff.....	1
Intéressé.....	1
P/R.....	15